

La Région Bretagne a organisé le 15 juin dernier une conférence sur "les filières de qualité sans alimentation génétiquement modifiée", pour "informer, explorer et débattre". Loin des controverses scientifiques, la Région entendait donner des outils aux opérateurs bretons pour se positionner sur le marché du non OGM. Les "opérateurs bretons" dans leur majorité, Chambre d'Agriculture, AFAB (Association des fabricants des aliments du bétail), UGPVB (Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne) ont choisi de boycotter la conférence, jugeant que cette conférence donnait un signal d'encouragement aux extrémistes anti-OGM.

La Région Bretagne adhère depuis 2004 au réseau européen des régions sans OGM, qui regroupe actuellement 51 régions.

Le non OGM, un engagement fort de Carrefour



Les filières non OGM de Carrefour sont aujourd'hui des filières courtes et intégrées : "quand on dit que la côtelette de porc est sans OGM, on peut le garantir sur toute la vie de l'animal. C'est plus difficile de l'assurer pour une vache laitière"

L'enjeu de l'engagement de Carrefour dans des filières de qualité, c'est d'abord la différenciation des produits : "nous sommes avant tout des commerçants", explique Lionel Desencé, directeur de la qualité du groupe. Carrefour s'affiche comme "un acteur engagé dans le développement économique local", et développe ainsi des partenariats avec le monde agricole. Les filières qualité Carrefour en 1992 commencent avec le bio, puis la filière bovine race normande (FQRN). Les premiers engagements concernent le refus de l'épandage des boues de stations d'épuration, l'absence de traitement post-récolte, le refus des farines animales et des productions végétales hors-sol, la limitation de la densité animale. "En 1996, après avoir vu l'ensemble des parties prenantes, nous avons décidé de supprimer les OGM des produits de marque Carrefour". Suppression effective dès 1998.

"Très vite s'est posée la question de l'alimentation animale. Un comité de pilotage, composé de fabricants d'aliments du bétail, de producteurs, et de Carrefour a bâti un cahier des charges pour tracer et séparer le soja non OGM". Le cahier des charges a été présenté à différents opérateurs ; l'un d'eux a monté la filière : "le premier bateau de soja non GM du Brésil est arrivé à Montoir de Bretagne en avril 2000". Dès 2001, Carrefour

a essayé de communiquer auprès de ses clients "mais une doctrine administrative nous empêchait de le faire". Résultat : "voilà 10 ans que Carrefour paie, avec tous les opérateurs de la filière, pour des filières animales nourries sans OGM, sans pouvoir le dire à nos clients !" C'est dire si Carrefour se réjouit de la parution prochaine (fin 2011) du décret d'application sur l'étiquetage des produits animaux non OGM, mais pointe déjà ses insuffisances : "le décret pourrait ne pas concerner certains produits transformés", par exemple des jambons, ou des yaourts à la fraise. L'enjeu est de taille : au rayon boucherie, 75% du porc commercialisé est non OGM ; Carrefour commercialise en tout 2,8 millions de porcs non OGM par an !

Les filières non OGM de Carrefour sont des filières courtes et intégrées : "quand on dit que la côtelette de porc est sans OGM, on peut le garantir sur toute la vie de l'animal. C'est plus difficile de l'assurer pour une vache laitière". Les Allemands, eux, ont trouvé une solution provisoire : le lait sans OGM garantit que la dernière année de vie de la vache a exclu les OGM. Pas suffisant, reconnaît le représentant de l'association allemande (voir l'article page suivante), mais en tout cas voilà qui permet d'avancer. En France, Carrefour réfléchit : "on s'abstient d'aller dans ces filières dans l'attente d'une réglementation".

Le commerçant plaide pour une harmonisation au niveau communautaire des dispositifs d'étiquetage (avec l'Allemagne ou l'Autriche). Il plaide aussi pour une autre répartition des coûts de ségrégation du non OGM : "aujourd'hui ces coûts sont supportés par les filières non OGM. Les consommateurs ne paient pas les coûts de ségrégation, et si on augmentait les prix, la consommation décrocherait. Ce n'est pas l'objectif". La solution, c'est donc de partager les coûts avec les filières OGM, qui peinent selon lui à justifier de leur pertinence : "les consommateurs n'ont pas demandé des OGM. Les produits OGM ne sont pas nécessairement moins chers. Alors, finalement, quel est l'intérêt économique des filières OGM ?"

NATHALIE GOUÉREC. CEDAPA

■ La coexistence entre cultures GM et non GM apparaît difficile aux scientifiques

Yves Bertheau est directeur de recherches à l'INRA de Versailles, et a participé à Coextra, un programme européen de recherche sur la coexistence des filières OGM et non OGM. Les principaux résultats sur cette étude :

- la coexistence entre cultures génétiquement modifiées (GM) et non GM est difficile, si elle est basée sur de petites distances. La distance d'isolement pour le maïs se situe entre 500 et 800 mètres, mais le pollen peut être disséminé à 2-3 km ! Bref difficile d'imaginer sur un même territoire la coexistence entre les deux types de cultures.
- les outils de traçabilité sont efficaces pour détecter tous les OGM, autorisés ou non
- il pourrait y avoir à terme un problème d'approvisionnement en semences non OGM, en particulier en soja. "Les producteurs brésiliens sont passés de manière importante au soja OGM en 2009, parce que les variétés de soja OGM ont alors atteint un rendement suffisant. Qui va faire la sélection variétale pour assurer l'avenir des variétés non GM ?"

Le marché du non OGM en Allemagne



Le lait allemand "Ohne Gentechnik", produit sans OGM

Dès fin 2008, l'entreprise allemande Friesland Campina a adopté le sans OGM pour son lait Landliebe, qui a connu une progression de 15% de son chiffre d'affaires. De quoi faire réfléchir les concurrents, restés frileux au début : le marché du sans OGM a d'abord été investi par les petites laiteries du sud de l'Allemagne (en particulier en Bavière). Mais les grands groupes emboîtent aujourd'hui le pas, boostés par la défiance des consommateurs allemands vis-à-vis des OGM. "Selon le Spiegel, Danone veut produire désormais sans recourir aux OGM en Allemagne. Jusqu'à maintenant, Danone s'était montré réticent sur le non OGM, car la société mère française ne suivait pas", indique Jochen Koester, membre du Comité Directeur de l'Association de gestion du label Ohne Gentechnik allemand (VLOG). Pourquoi pas cette même politique en France : "il faut croire que le consommateur est moins hostile aux OGM qu'en Allemagne".

En Autriche, le secteur laitier ne produit désormais que du non OGM. "En Allemagne, il n'y a pas de statistiques précises, mais la tendance est similaire.

Ainsi 40% des œufs frais produits en Allemagne seront non OGM en fin d'année". Le non OGM représente un marché de six milliards d'euros. Et Jochen Koester ne doute pas qu'il y ait du potentiel : "les fabricants allemands exportent des produits laitiers. La législation européenne leur permet d'exporter des produits étiquetés sans OGM, même si la réglementation locale ne l'autorise pas".

Le non OGM en Allemagne : un marché de six milliards d'euros

Ce développement du non OGM a été largement favorisé par le gouvernement allemand. Dès février 2008, l'Allemagne a décidé de se doter d'une étiquette "Sans OGM" pour tous les produits alimentaires. Pour le lait, les œufs et la viande, ce label garantit au consommateur qu'aucun aliment issu de culture OGM n'a été utilisé pour nourrir les animaux. En août 2009, un nouveau logo, représentant une plante à trois feuilles surmontée de l'inscription "Sans OGM" a été lancé par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation "afin de faciliter l'achat de produits alimentaires sans OGM et de renforcer la liberté de choix du consommateur". L'association VLOG a été créée pour gérer ce logo, décider de son attribution auprès de l'industrie agro-alimentaire et pour informer les consommateurs. L'association compte aujourd'hui plus d'une trentaine d'adhérents des secteurs de transformation des produits laitiers et carnés ainsi que de la distribution. Pour les produits laitiers, le label garantit que les vaches n'ont pas été nourries aux OGM, mais pendant la dernière année seulement. "Ce n'est pas très bien, reconnaît Jochen Koester, mais on s'attend à ce que le prochain gouvernement change la législation".

LES FILIÈRES ANIMALES SANS OGM DANS LE GRAND OUEST

- **Les poulets de Loué** : "Les 1100 éleveurs de Loué ont décidé d'exclure les OGM de l'alimentation de leurs poulets depuis 1997", explique Yves de la Fouchardière, directeur des poulets de Loué. L'approvisionnement en soja non OGM se fait via le Brésil (fournisseur l'entreprise Solteam à Nantes). "Cela nous coûte 750.000 euros en 2010 de surcoût". C'est pourquoi depuis juin 2009, Loué informe le consommateur anticipant ainsi la réglementation française sur l'étiquetage. Un plus pour les poulets de Loué ? "Pas vraiment. Ça ne développe pas les ventes, parce que les consommateurs considèrent que c'est normal qu'il n'y ait pas d'OGM !".
- **Les poulets de Janzé** (162 producteurs) ont aussi banni les OGM, du fait de "leur proximité avec les consommateurs". Ils utilisent aujourd'hui davantage de protéines locales. Coût annuel : "70 à 100.000 euros par an, plus que notre budget communication".
- **La Cooperl** produit environ 2,7 millions de porcs avec une certification non OGM pour Carrefour, soit 50% des carcasses produites. "On a développé une filière d'approvisionnement en soja sans OGM. La Cooperl représente 25% du soja non OGM importé en France". La Cooperl est donc aussi dans l'attente du décret sur l'étiquetage : "on a persisté seulement grâce à l'engagement du distributeur". Le surcoût en effet est d'environ 2,3 millions d'euros, surcoût que se partagent tous les acteurs de la filière : "Le problème c'est qu'on a un seul client en porc non OGM. Si on veut préserver une filière non OGM, il faut faire porter le coût de la ségrégation sur le soja OGM. Ce qui serait plutôt logique : le soja non OGM, lui, ne pose pas problème, s'il se mélange à l'autre".
- **Le Limousin Blason Prestige** réunit 341 éleveurs, 78 points de vente et 4 grandes et moyennes surfaces. Il s'est engagé dans le non OGM depuis 2009. "Le cahier des charges prévoit d'assurer l'absence d'OGM sur toute la vie de l'animal, après une période d'adaptation de 6 mois".